Accusé de réception en préfecture
004-200068765-20190128-D27-19-DE
Date de télétransmission : 04/02/2019
Date de réception préfecture : 04/02/2019

République Française

Département des Alpes de Haute Provence

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONAIS BUECH

EXTRAIT N° 27.19 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres du Conseil Communautaire :
- **En exercice :** 93
- **Présents ou représentés :** 74
- **Votants :** 74
- **Suffrages exprimés :** 74 (74 pour)
- **Secrétaire de séance :** M. Damien DURANCEAU

SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Le vingt-huit janvier deux mille dix-neuf, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le vingt-deux janvier deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Serres sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents ou représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Clamensane : M. René FERRENQ représenté par son suppléant, M. Sylvain GOSIOSO
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Eourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : M. Pierre-Yves BOCHATON représenté par sa suppléante, Mme Christiane DESAILLOUD
- Pour la commune de Garde-Colombe :
  - M. Edmond FRANCOU
  - M. Damien DURANCEAU
  - M. Daniel NUSSAS représenté par M. Damien DURANCEAU à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MASSOT
- Pour la commune de La Piarre : M. Eric ODDOU
- Pour la commune de Laborel : M. Jean-Louis PASCAL représenté par sa suppléante, Mme Evelyne GAUTHIER
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Philippe AMIC
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
  - M. Jean-Marc DUPRAT
  - Mme Martine GARCIN
  - M. Laurent MAGADOUX
  - M. Robert GARCIN représenté par Mme Martine GARCIN à qui il a donné procuration
  - Mme Dominique MICHELENA
  - M. Michel JOANNET
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par M. Alain D'HEILLY à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Méreuil : Mme Odile REYNAUD
- Pour la commune de Mison :
  - M. Robert GAY
  - M. Didier CONSTANS
- Pour la commune de Monêtier Allemont : M. Frédéric ROBERT
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI

Accusé de réception en préfecture
004-200068765-20190128-D27-19-DE
Date de télétransmission : 04/02/2019
Date de réception préfecture : 04/02/2019

- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR représentée par Mme Josy OLIVIER à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Alain GABET
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP représenté par M. Gérard MAGAUD à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Michel DESRUMAUX
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALLIER
- Pour la commune d'Orpierre : Mme Julie RAVEL
- Pour la commune de Rosans : Mme Josy OLIVIER
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD représentée par son suppléant, M. Éric RANGER
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Louis REY
- Pour la commune de Saint Geniez : Mme Catherine BLOCH représentée par son suppléant, M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME représenté par son suppléant, M. Michel COUBAT
- Pour la commune de Serres :
  - M. Bernard MATHIEU
  - Mme Marie-Christine SCHUMACHER
  - Mme Arlette CLAVEL MAYER
- Pour la commune de Sigottier : Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
  - M. Daniel SPAGNOU
  - M. Jean-Pierre TEMPLIER
  - Mme Christiane GHERBI
  - Mme Nicole PELOUX
  - M. Marcel BAGARD
  - M. Nicolas LAUGIER
  - M. Michel AILLAUD
  - Mme Christiane TOUCHE représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration
  - Mme Françoise GARCIN
  - Mme Christine REYNIER
  - M. Christophe LEONE représenté par M. Marcel BAGARD à qui il a donné procuration
  - M. Sylvain JAFFRE représenté par M. Daniel SPAGNOU à qui il a donné procuration
  - Mme Colette RODRIGUEZ représentée par Mme Christine REYNIER à qui elle a donné procuration
  - M. Michel BRUNET
- Pour la commune de Sorbiers : Mme Andrée GIORDANENGO
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune d'Upaix : M. Abel JOUVE
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
  - M. Gérard NICOLAS
  - M. Albert MOULLET
  - Mme Isabelle BOITEUX
- Pour la commune de Valavoire : Mme Christiane RICHIER-PEIRETTI représentée par M. Sylvain GOSIOSO à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Patrice COLOMBERO
- Pour la commune de Valdoule :
  - M. Gérard TENOUX
  - Mme Nathalie BOURGEAUD
  - Mme Liliane COMBE
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marguerite CHEVALIER représentée par M. Edmond FRANCOU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Bernard MEFFRE.

Absents non représentés :

- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Jean-Philippe GEFFROY
- Pour la commune de Bayons : M. Patrick AURIAULT
- Pour la commune de Bellaffaire : Mme Marie-Claude NICOLAS-ARNAUD
- Pour la commune de Chanousse : M. Luc BLANCHARD
- Pour la commune de Châteaufort : M. Nicolas JAUBERT
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Laragne-Montéglin : M. Gino VALERA

Accusé de réception en préfecture
004-200068765-20190128-D27-19-DE
Date de télétransmission : 04/02/2019
Date de réception préfecture : 04/02/2019

- Pour la commune de Laragne-Montéglin : M. Jean-Michel REYNIER
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane KUQI
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Sisteron : Mme Sylvia ODDOU
- Pour la commune de Sisteron : M. Jean-Philippe MARTINOD
- Pour la commune de Sisteron : Mme Céline GARNIER
- Pour la commune de Sisteron : M. Saïd SAOUDI
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON

<u>ORDRE DU JOUR</u> : Désignation des représentants de la CCSB au sein d'organismes extérieurs / délibération modificative

Par délibération en date du 17 janvier 2017, le conseil communautaire a désigné des délégués dans divers instances et organismes extérieurs.

Bruno LAGIER a décidé de mettre fin à son mandat de conseiller communautaire au sein de la CCSB à compter depuis le 14 décembre 2018.

M. LAGIER avait été élu délégué de la CCSB au sein de plusieurs organismes.

En remplacement de M. LAGIER, il convient donc de désigner :

- un délégué titulaire au Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA) ;
- un délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte « Espace Randonnée des Pays du Buëch » (le SMICAR a été dissout mais l'assemblée délibérante du syndicat doit encore se réunir pour voter le compte administratif 2018) ;
- un délégué au sein de l'association « Office du Tourisme du Sisteronais-Buëch ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire désigne :

- Gérard NICOLAS comme délégué titulaire au Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA) ;
- Gérard NICOLAS comme délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte « Espace Randonnée des Pays du Buëch » (ce syndicat a été dissout mais l'assemblée délibérante du syndicat doit encore se réunir pour voter le compte administratif 2018) ;
- Gérard NICOLAS comme délégué au sein de l'association « Office du Tourisme du Sisteronais-Buëch ».

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.
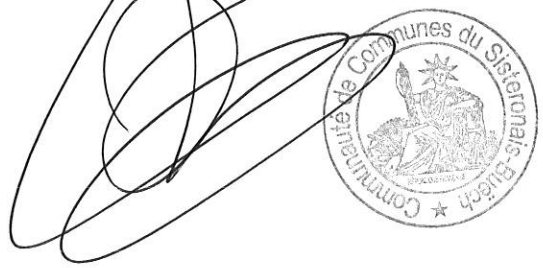
Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.
Pour extrait conforme
Le Président,
Daniel SPAGNOU